



Le blackout électrique : présentation et impacts à l'échelle d'une entreprise

www.clubpca.eu

Une parution du Club de la Continuité d'Activité – CCA
Février 2017

Le blackout électrique : présentation et impacts à l'échelle d'une entreprise

Le GT Grands Risques du CCA, publie un LIVRE BLANC indispensable, original et documenté sur le thème du blackout électrique.

Le blackout est un risque non négligeable contre lequel il est difficile de se prémunir.

La société civile, mais aussi le tissu économique, reste fragile face à un évènement quasi imprévisible qui laisse sans force tous les équipements que nous utilisons au quotidien. Nous avons tendance à minimiser notre dépendance vis-à-vis de l'énergie.

Les réseaux urbains, les scadas, internet, les équipements connectés ou non ne fonctionnent plus sans électricité. Le dire est une lapalissade mais la rareté des incidents majeurs nous fait oublier cette évidence.

En cas de blackout, la vie n'est plus la même et chacun doit mettre en place sa résilience afin de continuer à fonctionner peu ou prou avec moins de ressources.

L'exposition à ce risque est accentuée par la probabilité de survenance dûe à la spécificité de la production de l'électricité et de son transport et à certaines vulnérabilités du réseau du fournisseur.

La production en flux quasi tendu avec des fluctuations importantes de consommation liées à une saisonnalité, certes connue, mais pouvant avoir des variations importantes, rend fragile la distribution de l'énergie en France. Nous pouvons faire appel à une entraide européenne mais si nos voisins sont soumis aux mêmes

rigueurs climatiques par exemple que la France, il ne faudra pas compter sur cette solidarité.

Pour autant, certaines actions sont indispensables pour minimiser l'impact d'une coupure de courant. Nous ne connaissons pas à l'avance combien de temps va durer cette coupure, mais il est clair qu'un tel évènement entraîne de lourds impacts pour l'entreprise en termes humains, organisationnels, techniques. Par exemple, les dégâts sur le réseau informatique peuvent être à l'origine de pertes de données rédhibitoires pour la reprise d'activité.

82 % des PME non préparées à un sinistre ne survivent pas à un important crash informatique

(source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_de_reprise_d%27activit%C3%A9).

En parallèle, il ne faut pas oublier les impacts corollaires mais significatifs sur l'activité : arrêt de fonctionnement des ascenseurs, de l'alimentation en fluides (chauffage, climatisation, pompes de relevage pour la distribution de l'eau...) et de l'éclairage.

Se cacher derrière le fait que les concurrents auront le même impact pendant le blackout est un mauvais calcul. Ils ne fonctionneront peut être plus à l'instar de votre situation, mais ils seront dans une situation plus favorable si : ils ont su anticiper.

Il est indispensable de s'équiper d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) tant matériel que sous forme de modes opératoires testés régulièrement.

De plus, une entreprise qui sait réagir en mode gestion de crise va rassurer en premier lieu ses collaborateurs car ils auront été sensibilisés, formés, et auront contribué à la mise en place des modes opératoires.

Cette entreprise va aussi rassurer ses clients, ses fournisseurs, ses actionnaires, plus globalement toutes les parties prenantes qui font partie de son écosystème.

Le document que nous avons produit pose quelques bases de compréhension du fonctionnement du réseau électrique et de sa fragilité, pour ensuite proposer certains axes de réduction du risque brut afin d'avoir un risque résiduel acceptable.

Il s'agit pour vous ensuite de piocher dans une boîte à outils et mettre en place avec vos moyens et votre gouvernance du risque ce qui vous semble être le meilleur rapport coût/gain en terme de résilience, exercice éminemment difficile.

Sommaire

1. Introduction

2. La problématique

- 2.1. La demande
- 2.2. L'offre : une multiplicité des sources et des acteurs
- 2.3. Un réseau complexe et parfois fragile
- 2.4. L'électricité : une ressource d'importance vitale
 - 2.4.1. L'organisation des pouvoirs publics en matière de gestion de crise
 - 2.4.2. L'organisation d'ENEDIS

3. Le risque de Blackout pour l'entreprise

- 3.1 Analyse des risques (approche méthodologique)
- 3.2. Besoins de continuité
- 3.3. Impacts sur les services extérieurs nécessaires à l'entreprise
- 3.4. Impacts internes
- 3.5. Identification des processus critiques
- 3.6. Définition d'un objectif de résilience

- 3.7. Évaluation des ressources minimales
- 3.8. Prise en compte des interdépendances entre processus
- 3.9. Comment se prémunir ou se préparer aux risques liés à un Blackout ?
 - 3.9.1. Les causes possibles d'un Blackout et analyse de risque
 - 3.9.2. Focus sur les coupures et délestages du fournisseur électrique.
 - 3.9.3. Focus sur les vols de cuivre ou parasitage de câbles
 - 3.9.4. Mise en œuvre d'une politique de couverture
 - 3.9.5. La gestion de l'évènement
 - 3.9.6. Le maintien en condition opérationnelle

4. Conclusion

5. Annexes

- 5.1. Annexe 1 : Eléments de vocabulaire
 - 5.2.1. 1965-1999
 - 5.2.2. 2000-2009
 - 5.2.3. Depuis 2010

A qui s'adresse ce Livre Blanc ?

Ce livre blanc est destiné aux entreprises (des secteurs publics ou privés), quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, ainsi que toute autre entité économique (associations, collectivités...).

Adhérez au CCA et rejoignez-nous ...

LE GROUPE DE TRAVAIL GRANDS RISQUES

Son premier objectif est de partager la connaissance, simplifier l'approche et proposer des démarches pragmatiques face à certains sujets qui peuvent être complexes : pandémie et plan gouvernemental associé, crue centennale, blackout électrique,... Les différents sujets sont choisis de manière collégiale, en fonction de l'actualité et des attentes des participants.

A chaque séance sont aussi abordés les sujets d'actualités et plus particulièrement tout ce qui a trait aux maladies infectieuses comme la grippe, Ebola, le Mers Coronavirus, ...Le groupe est en contact avec des équipes de chercheurs et a participé à des colloques ou des séminaires organisés par ces entités d'origine étatique ou hospitaliers.

LE CLUB DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Le Club de Continuité d'Activité (CCA) est une association régie par la loi de 1901 créée en 2007 pour échanger sur la Gestion de la Continuité d'Activité. Elle est ouverte à tous les praticiens de la continuité d'activité et réunit des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs afin d'une part :

- de partager leurs visions, parfaire leurs maîtrises et pérenniser leurs actions, et d'autre part ;
- de produire des documents répondant à l'intérêt général des entreprises (références professionnelles, sensibilisation, bonnes pratiques, modèles d'exercice...).

Pour plus d'informations, consulter notre site :

www.clubpca.eu



73 rue Anatole France
92300 Levallois-Perret - France
contact@clubpca.eu